

**Programme des Alliances de recherche
universités-communautés
(ARUC) :
Analyse des données contenues dans
le rapport d'étape et
le rapport de première année**

Préparé pour :

CRSH – Conseil de recherches en sciences humaines
Division du rendement organisationnel, de l'évaluation et de la vérification
350, rue Albert
C. P. 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6G4

Préparé par :

Barrington Research Group, Inc.
420, 1000 Centre Street North
Calgary, Alberta T2E 7W6
Téléphone : (403) 289-2221
Télécopieur : (403) 276.1171

www.barringtonresearchgrp.com

Personne-ressource :

Gail V. Barrington, PhD, CMC
Présidente

Date :

30 juin 2005

Table des matières

Table des matières.....	i
Liste des tableaux	ii
Sommaire.....	iii
1.0 Contexte du rapport d'analyse	5
2.0 Objet des rapports.....	7
2.1 RAPPORT D'ÉTAPE	7
2.1.1 Éléments de données	8
2.2 Rapport de première année.....	9
2.2.1 Éléments de données	9
4.0 Analyse des données du rapport d'étape et du rapport de première année.....	10
4.1 Objectifs, infrastructure et gestion du programme de recherche de l'ARUC.....	10
4.1.1 Réponses aux questions soulevées par le comité de sélection	10
4.1.2 Structure de gestion des programmes de recherche des ARUC	11
4.1.3 Nombre de professeurs et de chercheurs postdoctoraux participant à la recherche	12
4.1.4 Répartition et administration de la subvention.....	13
4.2 Collaboration avec les partenaires	13
4.2.1 Ententes écrites précisant le fonctionnement du partenariat.....	13
4.2.2 Nombre de partenaires	16
4.2.3 Participation des partenaires aux activités de recherche	16
4.2.4 Intégration de l'équipe de recherche et activités	17
4.3 Formation et emploi des étudiants.....	17
4.3.1 Nombre prévu d'étudiants, de chercheurs postdoctoraux et d'employés non-étudiants qui participeraient aux programmes de recherche des ARUC	17
4.3.2 Formation des étudiants et sentiment d'appartenance.....	19
4.4 Mobilisation des connaissances	20
4.4.1 Plans de mobilisation des connaissances officiels et officieux.....	21
4.4.2 Nombre d'événements de mobilisation des connaissances prévus	22
4.4.3 Auditoires de la mobilisation des connaissances	23
4.5 Programme de recherche de l'ARUC	25
4.6 Suivi du rendement et plans et activités d'évaluation.....	25
4.7 Sommaire de l'analyse	27
4.7.1 Collaboration entre les universités et les organismes communautaires.....	28
4.7.2 Éducation et employabilité des étudiants	28
4.7.3 Mobilisation des connaissances	28
4.7.4 Suivi et évaluation du rendement.....	29
5.0 Évaluation de la qualité	30
5.1 Évaluation des outils et des données fournies par les ARUC	30
5.1.1 Évaluation de la qualité du rapport d'étape	31
5.1.2 Évaluation de la qualité du rapport de première année	32
5.2 Sujets du CGRR et outils de communication connexes.....	32
5.2.1 Lacunes dans le modèle logique et le système de rapports.....	33
5.2.2 Chevauchement d'information dans le modèle logique et les rapports	34
5.3 Solutions possibles	35
1. Simplification du modèle logique	35
2. Création d'un tableau de collecte de données et d'un système de codage	35
3. Simplification de l'échéancier et de l'objectif des outils	35



Liste des tableaux

Tableau 1 : Types de questions soulevées par le comité de sélection (n = 13)	10
Tableau 2 : Structure de gestion des équipes de recherche des ARUC (n = 14)	12
Tableau 3 : Types d'entente écrite précisant le fonctionnement du partenariat (rapport d'étape) (n = 15)	13
Tableau 4 : Équipes de recherche et ententes de partenariat : rapport d'étape et rapport de première année	15
Tableau 5 : Nature de la participation des partenaires aux activités de recherche (n = 8)	16
Tableau 6 : Nombre total prévu d'étudiants et de chercheurs postdoctoraux susceptibles de participer aux programmes de recherche des ARUC (n = 15)	18
Tableau 7 : Nombre d'employés non-étudiants par fonction	19
(n = 15 équipes de recherche des ARUC)	19
Tableau 8 : Méthodes pour favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants (n = 15)	20
Tableau 9 : Nombre d'événements de mobilisation des connaissances prévus (n = 15 équipes de recherche des ARUC)	22
Tableau 10 : Types d'auditoire pour les événements de mobilisation des connaissances (n = 15)	23
Tableau 11 : Analyse des intentions des équipes de recherche d'évaluer les indicateurs de rendement en fonction de leur position	25
dans le modèle logique global des ARUC (n = 12)	25
Tableau 12 : Évaluation de la qualité du rapport d'étape	31
Tableau 13 : Évaluation de la qualité du rapport de première année	32
Tableau 14 : Système de collecte de données et échéancier suggérés pour les ARUC	36



Sommaire

Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH appuie la création d'alliances entre les universités et les communautés qui, grâce à un processus de collaboration continue et d'apprentissage mutuel, encouragent la recherche novatrice, la formation et la création de nouvelles connaissances dans des domaines importants pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes.

Afin de faire le suivi et l'évaluation du rendement de ce programme de financement novateur, un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) a été créé en 2003 pour le programme des ARUC. Ce cadre a orienté la création d'une série de rapports servant à recueillir des données sur plusieurs indicateurs au niveau de chaque ARUC et de l'ensemble des ARUC. Ces rapports ont été fournis aux 15 équipes de recherche des ARUC qui ont reçu une subvention dans le cadre du concours de décembre 2003.

Ce rapport présente les résultats d'une analyse des données contenues dans les deux premiers rapports remis à ce jour, à savoir le rapport d'étape (devant être remis après le 1^{er} mois de la période de financement) et le rapport de première année sur les partenariats et la gouvernance (devant être remis le 12^e mois de la période de financement). Quinze rapports d'étape et treize rapports de première année ont fait l'objet de cette analyse. Ce rapport présente également les résultats d'une analyse critique de la qualité globale des rapports qui ont été créés pour le programme des ARUC. Enfin, on y fait des suggestions d'amélioration du CGRR du programme des ARUC, de la stratégie de collecte de données et des rapports.

Principales conclusions tirées de l'analyse des données contenues dans les rapports d'étape et les rapports de première année

Collaboration entre les universités et les organismes communautaires

La majorité des équipes de recherche ARUC semblaient avoir réussi à adopter une structure de gestion qui appuyait la participation des organismes partenaires au programme de recherche. Toutefois, pour plusieurs ARUC, la structure de gestion était plus limitée, les données provenant du comité directeur étaient peu nombreuses ou inexistantes et le niveau de participation des partenaires à la gestion de projet était faible. Les deux tiers des équipes de recherche ARUC ont indiqué qu'elles avaient des ententes écrites qui précisaient le fonctionnement du partenariat. Cependant, au moment de la préparation du rapport d'étape, seulement quatre équipes avaient élaboré des protocoles complets. Un tiers des équipes de recherche n'avaient aucune entente ou n'avaient qu'un mandat et ne prévoyaient pas établir de protocoles. Cela était préoccupant, car l'expérience de deux équipes de recherche a montré que la rédaction d'une entente pouvait contribuer à éviter les conflits. Environ la moitié des équipes ont indiqué que la participation des partenaires comprenait des tâches de niveau supérieur, comme l'établissement des priorités ou la direction/co-direction des projets de recherche. D'autres équipes ont noté que leurs partenaires avaient participé à la collecte des données et à la diffusion des résultats ou qu'ils avaient fait des suggestions à l'équipe de recherche. Le fait que la plupart des ARUC ne semblaient pas savoir de façon explicite si les objectifs des organismes partenaires étaient atteints par les équipes de recherche était préoccupant.

Éducation et employabilité des étudiants

Les 15 équipes de recherche des ARUC ont indiqué qu'elles prévoyaient faire participer environ 750 étudiants (rémunérés et non rémunérés) à diverses fonctions, soit une moyenne de 50 étudiants par ARUC, ainsi qu'environ 85 employés, soit une moyenne de 6 employés par ARUC. Les équipes de recherche ARUC ont mentionné une variété de méthodes grâce auxquelles elles espéraient favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants – le plus souvent en les faisant participer à la diffusion de la recherche ou en les plaçant sous la supervision directe ou étroite de conseillers. Bien que toutes les équipes de recherche aient indiqué que les étudiants étaient ciblés pour la mobilisation des connaissances, aucune n'a précisé que ceux-ci formaient un de leurs trois auditoires prioritaires.

Mobilisation des connaissances

Les équipes de recherche ARUC ont décrit un large éventail de plans de mobilisation et de diffusion des connaissances, représentant la diversité des projets de recherche, destinés à des auditoires universitaires et non universitaires. Elles ont indiqué qu'elles organiseraient au total environ 400 événements destinés à des auditoires non universitaires et 250 événements destinés à des auditoires universitaires. Toutes les équipes de recherche ARUC, sauf une, ont indiqué que *les universitaires et autres experts* formeraient le premier des trois



auditoires prioritaires. Les autres auditoires que les ARUC ont jugé hautement prioritaires étaient les *groupes communautaires*, les *professionnels/praticiens* et les *responsables de l'élaboration de politiques*.

Suivi et évaluation du rendement

L'approche des équipes de recherche ARUC à l'égard du suivi et de l'évaluation du rendement variait également, en fonction notamment de la nature ARUC. Il y avait cependant certaines variations sous-jacentes dans l'orientation du suivi et de l'évaluation du rendement. Tandis que la plupart des équipes de recherche ARUC ont noté qu'elles feraient le suivi et l'évaluation de la création et de la diffusion des résultats de la recherche, relativement peu d'entre elles ont indiqué qu'elles avaient mis en place des plans pour faire le suivi et l'évaluation de la collaboration des universités et des communautés et du développement des compétences ou de l'influence de la formation sur l'éducation et l'employabilité des étudiants.

Résumé des suggestions pour améliorer le CGRR du programme des ARUC, la stratégie de collecte de données et les rapports

L'évaluation de la qualité des rapports des ARUC a permis de conclure que le rapport d'étape a fourni des renseignements utiles pouvant susciter un niveau de confiance modéré. Cependant, plusieurs questions ont été interprétées différemment, ont donné lieu à des réponses non concordantes, peuvent ne pas avoir permis d'obtenir les renseignements requis dans le CGRR du programme des ARUC ou peuvent ne pas avoir été associées au CGRR ou à son modèle logique, peuvent avoir fait l'objet d'une utilisation limitée par le personnel du CRSH et peuvent avoir créé un fardeau pour les ARUC. Il faut se rappeler que le rapport d'étape devait être rempli un mois après la réception de la subvention (soit en janvier 2004), ce qui donnait peu de temps aux équipes de recherche pour démarrer. En réalité, la plupart des rapports d'étape ont été remis entre mars et novembre 2004 ; un rapport a été remis en mai 2005.

L'évaluation du rapport de première année a également permis de conclure que les renseignements fournis devaient susciter un niveau de confiance modéré. Cependant, plusieurs questions ont été interprétées différemment, ont donné lieu à des réponses non concordantes, peuvent ne pas avoir permis d'obtenir les renseignements requis dans le modèle logique, peuvent ne pas correspondre aux renseignements requis par le personnel du CRSH et peuvent avoir créé un fardeau pour les ARUC.

Plusieurs suggestions ont été faites pour accroître l'utilité des rapports des ARUC, notamment :

1. Simplification du modèle logique du CGRR des ARUC en le divisant en une série de modèles logiques simples et liés entre eux;
2. Création d'un tableau de collecte de données et d'un système de codage pour l'analyse des données associées aux modèles logiques;
3. Révision de l'échéancier et simplification de l'objectif des rapports.

L'utilisation d'une approche mieux ciblée et plus adéquate du point de vue du développement pour la collecte de données permettrait d'obtenir des données de meilleure qualité et plus utiles pour le personnel du CRSH. Il a été suggéré que le rapport d'étape et le rapport de première année soient regroupés et que l'objectif se limite aux activités de démarrage. Cette analyse nous a permis d'apprendre que trop de renseignements étaient demandés trop tôt dans le rapport d'étape et pas assez dans le rapport de première année, d'où une information de qualité acceptable seulement.

Il a également été suggéré qu'un travail supplémentaire est requis pour mettre à l'épreuve les rapports des ARUC et leur analyse. En ce qui a trait aux autres exigences en matière de rapport qui n'ont pas été examinées dans le cadre de cette analyse, il est suggéré que le rapport de mi-parcours (devant être remis le 30^e mois de la période de financement) soit également restructuré pour qu'il corresponde à un objectif simplifié et qu'il soit mis en place dès que possible pour appuyer les visites à venir. On devrait envisager l'ajout d'une annexe structurée mais personnalisée au rapport final de recherche (devant être remis à la fin de la période de financement). Enfin, on suggère que le CRSH aurait une meilleure vue d'ensemble du programme en exigeant un suivi après la période de financement. D'autres discussions sont nécessaires pour déterminer la forme de cet outil supplémentaire et les mesures incitatives nécessaires à sa mise en place, mais sa valeur en ce qui a trait à l'obtention de données sur les objectifs du CRSH est évidente.



1.0 Contexte du rapport d'analyse

Étant donné que plusieurs forces continuent de réorganiser notre monde, les communautés se trouvent en présence d'un mélange de plus en plus complexe de possibilités et de difficultés aux dimensions sociales, économiques et culturelles multiples. La plupart de ces difficultés sont mieux comprises par les groupes locaux et régionaux. En même temps, les enjeux qui n'ont pas de frontière sont également mieux cernés par les universités qui collaborent étroitement avec les groupes représentant des « communautés » d'intérêts particuliers. Les alliances entre les organismes communautaires et les universités favoriseront donc l'acquisition de nouvelles connaissances et la création d'outils et de méthodes permettant de développer les meilleures stratégies pour les divers aspects de l'intervention, de la recherche-action, de la mise en œuvre de programmes et de l'élaboration de politiques, qui permettront d'examiner ces possibilités et ces difficultés.

Le CRSH pense qu'en travaillant ensemble à des activités de recherche, les universités et les organismes communautaires peuvent acquérir conjointement de nouvelles connaissances et aptitudes dans des secteurs clés, affiner les priorités de recherche, fournir de nouvelles occasions de formation en recherche et aider la recherche en sciences humaines à mieux répondre aux besoins des communautés canadiennes en pleine mutation. Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) est conçu pour faciliter ces collaborations.

L'objectif du programme des ARUC est d'appuyer la création d'alliances entre les universités et les communautés qui, grâce à un processus de collaboration continue et d'apprentissage mutuel, encourageront la recherche novatrice, la formation et la création de nouvelles connaissances dans des domaines importants pour le développement social, culturel ou économique des communautés canadiennes. Les objectifs précis du programme sont les suivants :

1. favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre les universités et les organismes de la communauté;
2. enrichir la recherche, les méthodes d'enseignement et les programmes des universités;
3. renforcer la capacité des communautés de prendre des décisions et de résoudre des problèmes;
4. rehausser la formation et l'employabilité des étudiants en leur donnant diverses possibilités d'acquérir des connaissances, des compétences et des qualités professionnelles grâce à des travaux de recherche pratiques et à une expérience connexe.

Ce projet d'appui à l'évaluation s'est intéressé aux 15 programmes de recherche des ARUC qui ont été financés à la suite du concours de décembre 2003.

Le Project comprend trois principaux objectifs :

1. Résumer et analyser le contenu des 15 rapports d'étape remis par les titulaires de subvention des ARUC et préparer un rapport sommaire;
2. Résumer et analyser le contenu des 13 rapports de première année remis par les titulaires de subvention des ARUC et préparer un rapport sommaire;
3. Effectuer une analyse critique des outils de collecte de données (rapports) du programme ARUC (rapport d'étape et rapport de première année). Cette Analyse



s'appuie sur les données préliminaires recueillies par l'intermédiaire des rapports et sur les théories et pratiques acceptées dans le domaine de développement d'outils de collecte de données. Un rapport sur qualité, validité et la fiabilité, des recommandations de changements, suggérés.

Ce rapport présente une analyse des données contenues dans le rapport d'étape et le rapport de première année des ARUC. De plus, les évaluateurs ont effectué une analyse critique de ces outils à l'aide d'un processus d'évaluation de la qualité. Les résultats de cette évaluation de la qualité sont également inclus dans ce rapport.



2.0 Raison d'être des rapports

En 2003, un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) a été créé pour le programme et un rapport de rendement de la phase pilote du programme des ARUC a servi à mettre à l'épreuve ce Cadre. À la suite des conclusions du rapport de rendement, le CGRR a été amélioré et finalisé en novembre 2003.

Les indicateurs au niveau des projets du CGRR (évaluation des activités, des extrants et des intrants de chaque ARUC) ont été intégrés à une série d'outils de collecte de données fournis aux 15 équipes de recherche ARUC financées à la suite du concours de décembre 2003. Ces équipes de recherche ARUC remettre les documents suivants comme condition reliée à leur subvention :

- un rapport d'étape initial (prévu pour le premier mois de la période de subvention de l'ARUC);
- un rapport de première année sur la situation des partenariats et la structure de gouvernance (prévu pour le 12^e mois de la période de subvention de l'ARUC);
- un rapport de mi-parcours (prévu pour le premier jour du 30^e mois de la période de subvention de l'ARUC);
- un rapport final de recherche (prévu six mois après la fin de la période de subvention de l'ARUC).

En plus de donner de l'information sur le rendement global du programme des ARUC, ces rapports doivent permettre aux équipes de recherche ARUC de faire état des progrès et des résultats de leurs activités conformément aux indicateurs de rendement qu'elles ont fournis à l'étape de la demande l'initiale.

Le présent rapport résume et analyse la première série de rapport d'étape et de rapports de première année.

2.1 Rapport d'étape

Le rapport d'étape présentait brièvement les projets de chaque ARUC, la façon dont chacun comptait réaliser ses projets et les échéanciers, conexas ainsi que la façon dont chacun prévoyait mesurer et évaluer ses progrès et son rendement. Ce document devait servir à compléter les renseignements sur le rendement présentés au moment de la demande initiale et comprendre les commentaires du comité de sélection relativement au rendement et à l'évaluation. En particulier, les objectifs du rapport d'étape sont les suivants :

- aider l'équipe de recherche de l'ARUC, dès le début, à planifier et à gérer un calendrier réaliste d'activités et de résultats de recherche et à attribuer les responsabilités aux membres de l'équipe pour les 30 premiers mois de validité de la subvention de l'ARUC;
- servir de guide pour la préparation du rapport de mi-parcours : l'ARUC se trouve en mesure, en consultant ce calendrier, de déterminer quelles activités sont soit à l'étape prévue, soit en avance ou en retard relativement au calendrier, et d'établir où l'on en est par rapport aux résultats prévus;
- servir de point de repère pour la visite de mi-parcours du comité d'évaluation dont les membres doivent évaluer les progrès accomplis pendant la première moitié de la période de subvention.



Le rapport d'étape comprenait deux sections :

1. un rapport standardisé servant à recueillir chiffres et les mesures de base provenant des indicateurs de rendement qui présentaient un intérêt pour le programme ARUC dans son ensemble;
2. un rapport personnalisé sur les enjeux particuliers de l'ARUC, notamment sur les objectifs de rendement et sur les engagements. Ce rapport ne devait pas dépasser 10 pages et l'utilisation de tableaux et de diagrammes était vivement encouragée.

Étant donné l'importance du rapport d'étape, le CRSH s'attendait à ce que le chercheur principal se soit assuré que les principaux membres de l'ARUC ont participé à la préparation de *la version préliminaire* du document et que tous les membres de l'ARUC ont approuvé le contenu et les engagement du rapport. Le rapport d'étape devait être présenté un mois après le début de la période de subvention.

2.1.1 Éléments de données

La section standardisée du rapport d'étape comprend les éléments de données suivants :

1. Infrastructure de l'ARUC (structure de gouvernance, directives et ententes);
2. Formation et emploi des étudiants (nombre d'étudiants et de chercheurs postdoctoraux, rémunérés et non rémunérés, nombre d'employés non-étudiants et leur rôle, nombre d'employés affectés à la mobilisation des connaissances);
3. Mobilisation des connaissances (plan formel, événements prévus, principaux auditoires).

La section personnalisée du rapport d'étape comprend une liste de sujets associés aux indicateurs suivants :

1. Objectifs et infrastructure de l'ARUC (modifications apportées à la demande détaillée, questions soulevées par le comité de sélection et la façon dont elles ont été traitées, structure de gestion et comités consultatifs, plans de gestion des partenariats, moyens et mécanismes pour intégrer les membres de l'équipe, les collaborateurs et les partenaires ainsi que leur rôles et responsabilités);
2. Formation et emploi des étudiants (plans destinés à la formation des étudiants et à la surveillance de leurs activités de recherche, moyens utilisés pour favoriser leur sentiment d'appartenance au projet);
3. Mobilisation des connaissances (plans de diffusion/de communication des connaissances, façon dont les connaissances seront diffusées);
4. Programme de recherche de l'ARUC (division en sous-programmes; description des principales activités de recherche, dates prévues pour la fin des activités de recherche, membres de l'équipe et activités de recherche qui leur sont assignées, résultats attendus et date d'échéance, dépenses prévues – par sous-programme, s'il y a lieu);
5. Rendement et évaluation de l'ARUC (aperçu du plan de suivi et d'évaluation de l'ARUC, questions soulevées quant au rendement et à l'évaluation, rôles et responsabilités des membres de l'équipe quant à l'évaluation de l'ARUC).



2.2 Rapport de première année

Le suivi annuel des subventions accordées aux ARUC comprenait deux documents importants : le rapport de première année sur les partenariats et la gouvernance et le rapport financier annuel (état des dépenses – formulaire 300). Cette étude s'intéresse au rapport sur les partenariats et la gouvernance qui permettait aux équipes de recherche des ARUC de présenter la situation de leurs partenariats et de leur structure de gouvernance à la fin de la première année de subvention. Une copie de ce rapport devait être présentée au plus tard le 31 janvier 2005.

2.2.1 Éléments de données

Le rapport de première année sur les partenariats et la gouvernance devait fournir des renseignements sur les éléments de données suivants :

- le nombre total de professeurs d'université et de chercheurs postdoctoraux (rémunérés et non rémunérés) qui ont participé à ce jour à l'ARUC, ainsi que leur discipline/domaine de compétence et leur affiliation;
- le nombre total de partenaires communautaires et de leurs membres qui ont participé à ce jour à l'ARUC, ainsi que leur discipline/domaine de compétence et leur affiliation;
- la nature et le fonctionnement de la structure de gouvernance de l'ARUC et la fréquence et le nombre des réunions, la hiérarchie de la prise de décisions, etc.;
- la façon dont les fonds ont été partagés et administrés;
- la façon dont les organismes partenaires ont participé aux activités de recherche pendant la première année de subvention et comment ils atteindront leurs objectifs dans le cadre du programme de recherche.



4.0 Analyse des données du rapport d'étape et du rapport de première année

4.1 Objectifs, infrastructure et gestion du programme de recherche de l'ARUC

La première série de questions du rapport d'étape portait sur les objectifs, l'infrastructure et la gestion du programme de recherche de l'ARUC. Il a été possible d'analyser les réponses à la plupart de ces questions afin d'en distinguer des thèmes; les résultats de cette analyse sont présentés dans cette section.

4.1.1 Réponses aux questions soulevées par le comité de sélection

Les équipes de recherche des ARUC étaient invitées à remettre un résumé des questions soulevées par le comité de sélection au moment de prendre sa décision, et à expliquer comment ces questions ont été résolues. Quatorze équipes de recherche ont répondu, mais l'une d'elles n'a pas donné de détails concernant les questions qui ont été soulevées par les membres du comité de sélection. Le tableau suivant résume les types de questions qui ont été soulevées par le comité de sélection pour les 13 équipes de recherche qui ont répondu de façon détaillée.

Tableau 1 : Types de questions soulevées par le comité de sélection (n = 13)

Types de questions soulevées par le comité de sélection	d'ARUC
Besoin d'un partenariat plus vigoureux (p. ex., avec les organisations autochtones)	6
Questions concernant l'évaluation du rendement	3
Questions concernant les plans de mobilisation des connaissances	3
Besoin d'étendre la portée de la recherche	2
Question concernant le caractère suffisant du développement des programmes	1
Besoin de justifier le financement pour les consultants	1
Questions concernant l'utilisation d'un langage clair et simple	1
Besoin de clarification concernant ce qui était unique ou nouveau dans la recherche	1
Doutes à propos de la capacité de dépenser les fonds octroyés	1
Question concernant l'influence de la recherche sur les politiques	1

Il faut noter que la plupart des équipes de recherche des ARUC ont donné des éclaircissements concernant les questions soulevées par les membres du comité de sélection ou ont expliqué comment elles les abordaient. Dans deux cas, pour



lesquels les membres du comité de sélection avaient déterminé qu'un partenariat plus vigoureux était nécessaire, les équipes de recherche ont précisé qu'elles espéraient faire participer d'autres partenaires à l'avenir; cependant, au moment de la préparation du rapport d'étape, elles ne l'avaient pas encore fait. L'une de ces deux équipes avait contacté plusieurs organismes, mais n'en avait trouvé aucun ayant l'énergie, les ressources et l'engagement voulus à l'égard de la recherche.

4.1.2 Structure de gestion des programmes de recherche des ARUC

Dans l'une des questions personnalisées du rapport d'étape, il était demandé aux équipes de recherche des ARUC de décrire leur structure de gestion, prévue ou réelle, et le mandat de leur comité consultatif, s'il était établi. Les équipes de recherche des ARUC ont décrit trois principaux types de structure de gestion :

- Une structure de gestion restreinte, avec un processus de prise de décision relativement concentré. Ces équipes de recherche avaient un gestionnaire/directeur de projet, n'avaient pas de comité directeur ou en avaient un de faible importance, et la participation des partenaires à la gestion de projet semblait faible.
- D'autres équipes de recherche avaient une structure de gestion plus étalée; leur processus de décision semblait moins concentré et la participation des partenaires, plus importante. Certaines de ces équipes avaient un seul directeur de projet, tandis que d'autres avaient deux ou trois codirecteurs représentant l'université et la communauté: Toutes ces équipes avaient un comité directeur suffisamment représentatif de l'université et de la communauté. La participation des partenaires à la gestion de projet semblait plus importante grâce à la codirection de projet, à la participation au comité directeur ou au comité consultatif. Il faut cependant noter que, dans certains cas, il était difficile de connaître le niveau d'activité du comité directeur, car la nature et la fréquence de ses réunions n'étaient pas toujours indiquées.
- Le troisième type de structure de gestion était utilisé par les équipes menant des recherches par l'entremise de plusieurs canaux ou étant dispersées sur le plan géographique. Ces équipes n'avaient pas de directeur de projet, mais plutôt un comité directeur ou exécutif plus actif qui gérait le projet. Le niveau de participation des partenaires à la gestion du projet était lié à la composition de ce comité et variait quelque peu; cependant, dans certains cas, cela n'était pas clair.

Le tableau suivant résume la répartition des équipes de recherche qui ont répondu à la question sur la structure de gestion, selon les catégories susmentionnées. En outre, ce tableau indique le niveau d'activité du comité directeur, la présence ou non de comités consultatifs et, selon cette information, l'appréciation du niveau global de participation des partenaires à la gestion de projet. La dernière colonne du tableau indique si les équipes de recherche avaient une entente ou un protocole écrit précisant le fonctionnement du partenariat. Il faut noter qu'une équipe n'a pas donné suffisamment d'information sur sa structure de gestion pour être incluse dans ce tableau.



Tableau 2 : Structure de gestion des équipes de recherche ARUC (n = 14)

Type de structure de gestion	Nbre d'équipes de recherche	Rôle du comité directeur	Comités consultatifs	Niveau de participation des partenaires à la gestion de projet	Entente écrite précisant le fonctionnement du partenariat
Structure de gestion restreinte, processus de prise de décision relativement concentré, faible participation des partenaires	3	Aucun - 2 Peu important - 1	Oui - 2 Non - 1	Semble faible	Non - 2 Oui - 1
Structure de gestion moins restreinte, comité directeur plus actif, participation plus importante des partenaires	8	Semble actif	Oui - 4 En création - 2 Non - 1 Non mentionné - 1	Semble élevé (comité de direction)	Oui - 6 Non - 2
Modèle de réseau/canaux. Structure de gestion moins restreinte, avec des canaux de recherche séparés géographiquement, participation des partenaires variable	3	Variable	Non - 3	Variable	Oui - 2 Non - 1

Il s'est avéré que la participation des partenaires à la gestion de projet et à la prise de décision avait tendance à être plus importante dans les équipes de recherche ayant une structure de gestion moins restreinte et un comité directeur actif, ce qui correspondrait aux attentes du programme. Les équipes de recherche constituées de plusieurs groupes se trouvant géographiquement très éloignés les uns des autres avaient tendance, par nécessité, à avoir une structure de gestion moins restreinte, toutefois, cela ne signifiait pas nécessairement que le niveau de participation des partenaires à la gestion et à la prise de décision était élevé.

Pour la plupart de ces équipes de recherche, la ou les personnes désignées comme responsables de la gestion avaient également des responsabilités importantes liées à la recherche (ou à la supervision de la recherche). La désignation d'un « directeur de projet » à temps plein était un phénomène rare.

4.1.3 Nombre de professeurs et de chercheurs postdoctoraux participant à la recherche

Le rapport de première année demandait d'indiquer le nombre total de professeurs d'université et de chercheurs postdoctoraux (rémunérés et non rémunérés) qui ont participé à ce jour à l'ARUC. Le rapport de première année devait être rempli par les 13 équipes de recherche des ARUC; cependant, une ARUC n'a pas fourni cette information. Les 12 équipes de recherche qui ont remis un rapport de première année ont indiqué qu'au total 132 professeurs d'université avaient participé à ce jour. Ce qui donnait une moyenne de 11 professeurs par ARUC, et un étendu de cinq à 27 professeurs par



ARUC. Les 12 équipes de recherche ont également indiqué qu'au total sept chercheurs postdoctoraux avaient participé à ce jour.

4.1.4 Répartition et administration de la subvention

Les équipes de recherche devaient indiquer dans le rapport de première année comment la subvention avait été répartie et administrée.

Les équipes de recherche ont répondu de différentes façons à la question sur la répartition de la subvention du programme des ARUC. Certaines ont décrit la manière dont la subvention a été répartie entre les partenaires communautaires et universitaires; d'autres ont décrit comment elle a été répartie entre différentes unités de recherche et d'autres ont décrit comment elle a été affectée aux salaires et aux activités. De plus, deux équipes de recherche n'ont pas du tout répondu à cette question et deux autres n'ont pas remis de rapport de première année.

En ce qui a trait à l'administration de la subvention, les descriptions des équipes de recherche montraient une certaine variation quant à l'importance de la responsabilité de l'administration de la subvention déléguée par l'établissement titulaire de la subvention de l'ARUC (généralement une université) aux autres organismes. Pour trois ARUC (dont deux ayant plusieurs réseaux de recherche dans différentes universités), la responsabilité de la subvention a été déléguée aux autres organismes, tandis que dans cinq autres cas, le titulaire de la subvention conservait un contrôle quotidien sur les dépenses. Deux équipes de recherche n'ont pas répondu à la question, trois autres n'ont pas fourni suffisamment d'information et deux autres n'ont pas remis de rapport.

4.2 Collaboration avec les partenaires

Plusieurs questions du rapport d'étape et du rapport de première année portaient particulièrement sur les partenariats, p. ex. la façon dont les partenariats étaient gérés et dont les partenaires participaient à la recherche.

4.2.1 Ententes écrites précisant le fonctionnement du partenariat

Une question standardisée du rapport d'étape demandait aux équipes de recherche des ARUC si elles avaient établi des ententes ou des protocoles écrits précisant le fonctionnement du partenariat. (Si elles répondaient oui, elles devaient préciser le type d'entente et inclure le document dans leur rapport; dans le cas contraire, elles devaient fournir une explication sur la façon dont les partenariats seraient réglementés et gérés.) Le tableau suivant résume les réponses des équipes de recherche à cette question.

Tableau 3 : Types d'entente écrite précisant le fonctionnement du partenariat (rapport d'étape) (n = 15)

	Nbre d'équipes de recherche des ARUC ayant une entente
Entente(s) écrite(s) précisant le fonctionnement du partenariat	10
Type d'entente :	
Principes directeurs	7
Mandat	6
Mécanismes de résolution de conflit	4
Principes d'affectation des ressources	3
Autres types d'entente	5



Le tableau ci-dessus indique que sur 15 équipes de recherche, 10 avaient des ententes écrites sur la gestion des partenariats, tandis que cinq n'en avaient pas. Les types d'entente écrite le plus souvent mentionnés étaient les *principes directeurs* (par sept équipes de recherche des ARUC) et le *mandat* (par six équipes). Le tableau montre également que cinq équipes de recherche ont indiqué qu'elles avaient un autre type d'entente écrite qui ne correspondait pas à l'une des catégories proposées. Les autres types d'entente mentionnés sont les suivants :

- Lignes directrices pour les propositions, les méthodes de recherche et la mobilisation des connaissances
- Propriété intellectuelle et publications
- Politique en matière de méthode d'embauche et protocole de recherche
- Manuel sur la gestion des données et l'éthique
- Protocole d'entente

Le tableau précédent montre clairement que certaines équipes de recherche qui avaient indiqué qu'elles avaient des ententes écrites sur la gestion des partenariats n'avaient établi que des ententes limitées portant sur certains domaines du fonctionnement du partenariat. Certaines équipes de recherche prévoyaient établir des ententes additionnelles, d'autres pas. De plus, sur les cinq équipes qui n'avaient pas établi d'entente écrite, certaines ont précisé qu'elles adopteraient une approche « attentiste » et qu'elles décideraient à la fin de la première année si cela était nécessaire, tandis que d'autres n'ont pas indiqué leur intention d'établir des ententes. En fait, dans leur rapport de première année, les équipes de recherche devaient également décrire la nature et le fonctionnement de la structure de gouvernance de l'ARUC et indiquer la fréquence et le nombre des réunions, la hiérarchie de la prise de décisions, etc.

Le tableau suivant résume l'état des programmes de recherche lors de la préparation du rapport d'étape, en termes d'établissement d'ententes sur la gestion des partenariats, ainsi que tout changement noté dans le rapport de première année.



Tableau 4 : Équipes de recherche et ententes de partenariat : rapport d'étape et rapport de première année

État des ententes de partenariat	Nombre d'équipes de recherche – rapport d'étape (n = 14)	Changements notés dans le rapport de première année (n = 12)
Ententes de partenariat bien établies	4	4 équipes de recherche : aucun changement noté
Établissement partiel appelé à se poursuivre	3	1 équipe de recherche a consacré beaucoup de temps à l'établissement des ententes. 2 équipes de recherche : aucun changement noté
Mandat uniquement, aucune mention faite de la poursuite du processus	3	2 équipes de recherche : aucun changement noté
Aucune entente écrite, mais projet d'en établir ou d'évaluer le besoin	3	1 équipe de recherche semble avoir établi des protocoles supplémentaires. 2 équipes de recherche : aucun changement noté
Aucun protocole écrit, ni projet d'en établir	2	1 équipe de recherche : aucun changement noté

Le tableau montre qu'il y a eu relativement peu de changements dans l'état des ententes de partenariat entre la préparation du rapport d'étape et celle du rapport de première année. En fait, sur les six équipes de recherche qui ont indiqué dans leur rapport d'étape qu'elles évalueraient le besoin, qu'elles établiraient des ententes de partenariat ou qu'elles poursuivraient le processus, quatre n'ont signalé aucun changement dans leur rapport de première année. Une équipe a indiqué qu'elle avait poursuivi le processus d'établissement des ententes avec ses partenaires, tandis qu'une autre qui n'avait auparavant aucune entente en avait établi quelques-unes.

Il faut noter que l'équipe de recherche qui a indiqué qu'elle avait poursuivi le processus d'établissement d'ententes de partenariat a également signalé qu'elle avait fait face à des difficultés de gouvernance importantes pour établir une collaboration fructueuse entre l'université et ses partenaires, et qu'elle avait consacré beaucoup de temps et d'énergie à établir ses ententes, vraisemblablement en raison de ces difficultés. Par contre, une autre équipe de recherche, qui n'avait pas encore d'entente de partenariat écrite au moment de la préparation du rapport de première année, a signalé qu'elle avait dû faire face à plusieurs conflits qui ont été principalement causés par un changement de personnel au sein des organismes partenaires et ont entraîné un manque d'information sur les antécédents du programme de recherche au sein des communautés, et qu'elle avait donc passé beaucoup de temps à examiner et à répéter les réalisations passées, les objectifs, etc. L'expérience de ces deux équipes de recherche semble souligner l'importance des ententes de partenariat écrites pour préciser les objectifs, les rôles et les relations, et partant, pour prévenir les conflits.

4.2.2 **Nombre de partenaires**

Le rapport de première année demandait également aux équipes de recherche d'indiquer le nom des partenaires communautaires et de leurs membres qui ont participé à ce jour à l'ARUC. Sur les 13 équipes de recherche ayant remis un rapport, 12 ont répondu à cette question. En moyenne, chaque équipe a bénéficié de la participation de 13 partenaires. Le nombre de partenaires a relativement peu changé par rapport au nombre indiqué dans le rapport d'étape : quelques noms ont été ajoutés ou enlevés.

4.2.3 **Participation des partenaires aux activités de recherche**

Une question du rapport de première année demandait aux équipes de recherche des ARUC d'expliquer de quelle manière les organismes partenaires avaient participé aux activités de recherche.

Sur les 13 équipes de recherche qui ont remis le rapport de première année, une n'a pas répondu à cette question et quatre ont uniquement donné une réponse générale qui ne décrivait pas avec précision les rôles des partenaires. Les huit autres équipes ont fourni des renseignements plus ou moins détaillés sur la nature du rôle des organismes partenaires dans le cadre de la recherche. Le tableau suivant a été préparé en tenant compte des renseignements fournis pour montrer le nombre d'équipes de recherche qui ont indiqué que des partenaires tenaient un rôle particulier. Il est possible que d'autres équipes de recherche aient eu des partenaires qui ont participé de la même manière, mais elles ne l'ont pas indiqué dans leur rapport.

Tableau 5 : Nature de la participation des partenaires aux activités de recherche (n = 8)

Type de participation	Nbre d'équipes de recherche
Direction ou codirection des projets de recherche	4
Commentaires généraux ou conseils	4
Établissement des priorités pour la recherche, planification de la recherche	3
Amélioration des compétences des partenaires grâce à l'éducation et la formation	3
Participation à la diffusion et à la sensibilisation	2
Aide à la collecte de données	2
Aide à l'interprétation des données	1
Soutien pratique (p. ex., locaux)	1

Le tableau montre que les partenaires ont participé au processus de recherche à divers niveaux – certains ont exécuté des tâches de « niveau supérieur », comme l'établissement des priorités pour la recherche et la direction des projets de recherche, et d'autres ont exécuté des tâches comme la collecte de données et la diffusion de la recherche. Il faut remarquer que les rôles des partenaires dépendaient de la nature de la recherche, de leurs compétences, ainsi que de la nature de leur participation au projet.

À la même question, les équipes de recherche devaient également expliquer comment les organismes partenaires atteindraient leurs objectifs dans le cadre du programme de recherche. Peu d'équipes ont répondu à cette question. Il est possible que certains partenaires dont la participation aux programmes de recherche était de « niveau supérieur », par exemple en contribuant à l'établissement des priorités de recherche ou en dirigeant les projets de recherche, aient pu atteindre leurs objectifs grâce aux activités



de recherche. Cependant, le fait que les équipes de recherche des ARUC ne semblaient pas explicitement savoir si les objectifs des organismes partenaires étaient atteints dans le cadre de leur programme de recherche devrait être un sujet de préoccupation pour le programme des ARUC.

4.2.4 Intégration de l'équipe de recherche et activités

Dans le rapport d'étape, les équipes de recherche devaient donner une description des moyens pris pour assurer l'intégration complète de tous les membres de l'équipe, collaborateurs et partenaires, ainsi que des activités de recherche. Elles devaient également décrire les mécanismes permettant un enrichissement mutuel et des échanges fructueux entre les différentes unités.

Les équipes de recherche ont répondu à cette question de diverses façons. Certaines n'ont pas expliqué avec précision la façon dont elles réaliseraient l'intégration de tous les membres de l'équipe (chercheurs, étudiants des cycles supérieurs, autres étudiants, collaborateurs et partenaires), mais ont plutôt indiqué la façon dont les différentes activités de recherche seraient intégrées. Les équipes de recherche qui ont abordé l'intégration ont indiqué plusieurs méthodes qui, elles espéraient, leur permettraient de réaliser cette intégration. Il faut remarquer que les méthodes utilisées dépendaient en partie de la structure des équipes de recherche, qui différait considérablement. Ces méthodes d'intégration sont les suivantes :

- Réunions d'équipe, en personne ou par téléconférence;
- Réunions du comité directeur, parfois ouvertes à tous les membres de l'équipe de recherche;
- Groupes de travail avec la participation de l'université et des organismes partenaires;
- Méthodes de communication sur le Web, comme les serveurs de liste et les sites Web;
- Comptes rendus réguliers des résultats à tous les membres de l'équipe.

Certaines équipes de recherche n'ont pas expliqué comment elles intégreraient les différents groupes de recherche et favoriseraient un enrichissement mutuel entre les différentes unités (il faut noter que pour certaines équipes qui ne comptent pas plusieurs groupes ou unités, cette question n'était pas pertinente). D'autres équipes ont décrit diverses méthodes pour réaliser cette intégration, notamment :

- Réunions ou ateliers organisés régulièrement ou de temps en temps avec les chercheurs des différents groupes ou projets;
- Participation de la même personne à plus d'un groupe ou projet;
- Présentation générale des projets communs aux différents groupes ou projets de recherche
- Nomination d'un directeur de projet.

4.3 Formation et emploi des étudiants

Le rapport d'étape comprend des questions standardisées et personnalisées sur la formation et l'emploi des étudiants qui comptent parmi les objectifs généraux du programme des ARUC.

4.3.1 Nombre prévu d'étudiants, de chercheurs postdoctoraux et d'employés non-étudiants qui participeraient aux programmes de recherche des ARUC

Dans une question standardisée du rapport d'étape, les équipes de recherche devaient indiquer le nombre d'étudiants et de chercheurs postdoctoraux (rémunérés et non rémunérés) qui participeraient à l'ARUC. Les renseignements sur la participation des



étudiants étaient limités. Le tableau suivant résume les réponses des 15 équipes de recherche des ARUC.

Tableau 6 : Nombre total prévu d'étudiants et de chercheurs postdoctoraux susceptibles de participer aux programmes de recherche des ARUC (n = 15)

	Rémunérés			Non rémunérés			Rémunérés et non rémunérés		
	Canadiens	Étrangers	Total	Canadiens	Étrangers	Total	Canadiens	Étrangers	Total
Premier cycle	179	18	197	190	15	205	369	33	402
Maîtrise	181	2	183	96	8	104	277	10	287
Doctorat	28	5	33	17	0	17	45	5	50
Postdoctorat	3	0	3	4	0	4	7	0	7
Total	391	25	416	307	23	330	698	48	746

Les 15 équipes de recherche ont indiqué qu'elles prévoyaient faire participer au total 746 étudiants (une moyenne de 50 étudiants par équipe) et 7 chercheurs postdoctoraux (une moyenne de 0,5 chercheur par équipe). Il faut noter qu'une équipe de recherche prévoyait faire participer 234 étudiants et chercheurs postdoctoraux, dont 216 étaient des étudiants de premier cycle. En excluant cette équipe de recherche, le nombre d'étudiants participants varie entre 9 et 97, soit une moyenne de 37 étudiants par équipe.

Sur les 746 étudiants et 7 chercheurs postdoctoraux, 416 (56 %) seraient rémunérés tandis que 330 (44 %) ne le seraient pas; 698 (94 %) seraient Canadiens et 48 (6 %) seraient étrangers. En ce qui a trait au niveau d'études, 402 (54 %) seraient des étudiants de premier cycle, 287 (38 %) des étudiants de maîtrise, 50 (7 %) des étudiants de doctorat et seulement 7 (1 %) des chercheurs postdoctoraux. (Exclusion faite de l'équipe de recherche qui comptait faire participer plus de 200 étudiants de premier cycle, les étudiants de maîtrise représenteraient la majorité, soit 53 %, et les étudiants de premier cycle, 36 %).

La plupart des équipes de recherche ont décrit les rôles que les étudiants occuperaient en réponse à une question de la section personnalisée du rapport. Les rôles variaient considérablement selon la nature du projet de recherche et le niveau d'études de l'étudiant. Il faut remarquer que le niveau de participation des étudiants variait aussi considérablement; certains étudiants peuvent avoir participé brièvement aux activités de collecte de données, tandis que d'autres peuvent avoir participé de façon plus intensive. Enfin, il est également possible qu'il y ait eu des dédoublements : certains étudiants ont pu être réembauchés ou rester pendant plus d'un stage de travail.

Les équipes de recherche des ARUC devaient également indiquer le nombre d'employés non-étudiants (autres que les chercheurs postdoctoraux) qu'elles prévoyaient embaucher; une liste de fonctions était proposée pour faciliter la réponse. Les réponses à cette question sont résumées dans le tableau suivant. Il faut noter que nous avons présumé que les mêmes employés n'occupaient pas plus d'une fonction; il est cependant possible que cela se soit produit dans certaines équipes de recherche. Le nombre total d'employés non-étudiants peut donc être surestimé. En outre, dans certains cas où les équipes de recherche ont indiqué « 2 à 3 » employés, la moyenne de 2,5 a été utilisée pour calculer le nombre total; c'est ce qui explique les totaux avec décimale.

**Tableau 7 : Nombre d'employés non-étudiants par fonction
(n = 15 équipes de recherche des ARUC)**

Fonction des employés	Nbre d'équipes de recherche	Nbre d'employés
Technicien	10	19,5
Associé de recherche professionnel	9	18,5
Conseiller	7	15
Personnel de soutien administratif	11	14
Autres :		
Directeur de projet	3	3
Coordonnateur auprès des communautés	3	4,5
Coordonnateur des ressources	1	1
Responsable de l'administration de la formation	1	10
Total	15	85,5

En plus des 416 étudiants et chercheurs postdoctoraux rémunérés, les équipes de recherche des ARUC ont indiqué qu'elles prévoyaient embaucher quelque 85 employés non-étudiants, soit une moyenne de 6 employés par équipe de recherche. Les fonctions les plus souvent mentionnées étaient *technicien* et *associé de recherche professionnel*.

À la question suivante, les équipes de recherche devaient également indiquer le nombre d'employés (étudiants et non-étudiants) qui seraient embauchés pour le volet sur la mobilisation des connaissances. Au total, 10 équipes de recherche des ARUC ont indiqué qu'elles prévoyaient embaucher 33,5 employés (soit 7 % sur un total approximatif de 500 employés étudiants et non-étudiants) à cette fin.

4.3.2 Formation des étudiants et sentiment d'appartenance

Dans le rapport d'étape, les équipes de recherche devaient exposer leurs plans destinés à la formation des étudiants et à la surveillance de leurs activités de recherche. La plupart des équipes ont décrit un large éventail de compétences que les étudiants (du premier cycle au doctorat et chercheurs postdoctoraux) acquerraient au cours de leur recherche – la nature de ces compétences variait, en partie selon la nature du programme de recherche. Dans cette question, il était mentionné que le Conseil espérait que les chercheurs encourageraient et formeraient les étudiants « de manière à favoriser un sentiment d'appartenance réel à l'équipe et au projet ». La plupart des équipes de recherche ont donc décrit les méthodes qu'elles pensaient utiliser pour réaliser cet objectif; leurs réponses sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Méthodes pour favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants (n = 15)

Méthodes pour favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants	Nbre d'équipes de recherche
Diffusion : publication et présentations	8
Supervision directe/étroite d'un chercheur universitaire/communautaire (mentors)	8
Forums, réunions ou séminaires réguliers ou serveurs de liste	7
Ateliers et conférences	3
Contact avec les chercheurs communautaires utilisant la recherche	2
Occasions de découvrir des sujets de recherche plus importants	3
Séance d'orientation	1
Participation aux comités	1

Les méthodes les plus souvent suggérées pour favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants étaient les suivantes : les faire participer à la diffusion de leur recherche par des présentations ou des publications (8), demander à un chercheur universitaire ou communautaire (mentor) de les superviser de manière directe ou étroite (8) et les amener à participer à des forums, des réunions ou des séminaires réguliers ou à des serveurs de liste de projet (7).

Quatre équipes de recherche ont suggéré que les étudiants participeraient à des ateliers et à des conférences, et trois ont mentionné que les étudiants découvrirait des sujets de recherche plus importants, dans le cadre d'une collaboration entre les communautés et les universités par exemple. Une équipe a indiqué que la formation des étudiants tenait compte du fait qu'ils représentent « nouvelle génération » de chercheurs, capables de mener une recherche en partenariat avec la communauté.

Enfin, il faut mentionner qu'une équipe de recherche avait noté qu'il était important de former des personnes provenant des communautés, qu'elles soient ou non inscrites à l'université, et pas seulement des étudiants des campus.

4.4 Mobilisation des connaissances

4.4.1 *Plans de mobilisation des connaissances officiels et officieux*

Pour l'une des questions standardisées sur le rapport d'étape, les équipes de recherche devaient indiquer si elles avaient créé un plan officiel de mobilisation, de diffusion ou de communication des connaissances. Sur les 14 équipes de recherche ARUC, six en avaient créé un. Le cas échéant, elles devaient joindre le plan au rapport d'étape. Dans le cas contraire, elles devaient fournir une explication sur la façon dont elles prévoyaient diffuser les résultats des recherches auprès des universitaires, du public et de toute autre partie intéressée pertinente. Les équipes de recherche ont indiqué qu'elles utiliseraient différentes méthodes pour diffuser les connaissances issues de la recherche auprès des auditoires universitaires et non universitaires; ces méthodes sont résumées ci-dessous :

Méthodes de diffusion visant principalement les auditoires universitaires :

- Événements (forums, ateliers, conférences) ou présentations lors de ces événements
- Rapports
- Exposés (pour publication ou autre moyen de diffusion)
- Articles de revue
- Parties d'un livre
- Matériel didactique
- Journées d'étude
- Bases de données sur CD-ROM.

Méthodes de diffusion visant principalement les auditoires non universitaires (incluant les responsables de l'élaboration des politiques, les fournisseurs de services et le public) :

- Articles dans des journaux et d'autres publications communautaires
- Émissions de radio et de télévision
- Brochures
- Campagnes d'éducation du public
- Réunions avec les membres des communautés
- Communiqués de presse
- Expositions/ateliers itinérants
- Tables rondes avec les responsables de l'élaboration des politiques et les membres des communautés
- Adhésion à une association
- Journées commémoratives, dénomination de parcs, de rue dans la langue d'utilisation
- Multimédia – cours bilingues sur le Web, CD/DVD, archivage dans FirstVoices.

Méthodes de diffusion visant les deux types d'auditoires :

- Méthodes électroniques : site Web, rapports électroniques, bibliothèque en ligne, serveur de liste



- Rencontres en personne
- Bulletins
- Présentations Power point

4.4.2 **Nombre d'événements de mobilisation des connaissances prévus**

Une autre question standardisée portant sur le rapport d'étape demandait aux équipes de recherche des ARUC d'indiquer le nombre d'événements de mobilisation des connaissances qu'elles prévoyaient organiser pour les auditoires universitaires ou non universitaires. Les réponses sont résumées dans le tableau suivant. Certains événements figurent dans les deux colonnes, car ils étaient destinés à la fois aux auditoires universitaires et non universitaires. Les renseignements fournis ne permettaient pas de faire la distinction.

Tableau 9 : Nombre d'événements de mobilisation des connaissances prévus (n = 15 équipes de recherche des ARUC)

Type d'événement	Nbre d'événements destinés à des auditoires universitaires	Nbre d'événements destinés à des auditoires non universitaires
Réunion	97	174+*
Conférence	59+	95+
Atelier	59+	96+
Symposium	5	10
Congrès	8	--

Type d'événement	Nbre d'événements destinés à des auditoires universitaires	Nbre d'événements destinés à des auditoires non universitaires
Autres : (auditoires universitaires)		
« petits événements »**	15	
Cycle de conférences sur le campus	4	
Journées d'étude	3	
Cours ouverts	1	
Autres (auditoires non universitaires)		
Tables rondes avec les responsables de l'élaboration des politiques		10+
« petits événements »		7
Expositions communautaires et itinérantes		6
Émissions de radio/télé		5+
Journées de sensibilisation à la langue***		2
Programmes d'exposition		2



Type d'événement	Nbre d'événements destinés à des auditoires universitaires	Nbre d'événements destinés à des auditoires non universitaires
Tables rondes avec les membres des communautés		2
Cours ouverts		1
Nombre total d'événements	251+	410+

* Les chiffres indiqués correspondent au nombre minimum; le nombre maximum n'était pas précisé.

** Événements décrits dans un rapport d'étape comme étant des « petits événements organisés par les réseaux de chercheurs et les partenaires ».

*** Journées commémoratives destinées à promouvoir les langues autochtones.

Dans l'ensemble, les 15 équipes de recherche des ARUC ont indiqué qu'elles organiseraient plus de 400 événements de mobilisation des connaissances destinés à des auditoires non universitaires et environ 250 événements destinés à des auditoires universitaires. Pour ces deux types d'auditoire, l'événement de mobilisation des connaissances le plus fréquemment mentionné était la *réunion*, avec 40 % environ des événements de cette catégorie pour les deux auditoires.

4.4.3 Auditoires de la mobilisation des connaissances

Les équipes de recherche devaient aussi indiquer, parmi les 24 auditoires types, ceux auxquels s'adresseraient principalement les événements de mobilisation des connaissances des programmes de recherche ARUC et devaient classer les trois premiers types d'auditoire en ordre de priorité. Les réponses sont résumées dans le tableau suivant. Les types d'auditoire sont classés selon la fréquence à laquelle ils ont été mentionnés par les équipes de recherche. Une équipe de recherche a mal compris la question sur le classement : elle a donné à chacun des 15 types d'auditoire la cote 1, 2 ou 3. Le classement effectué par cette équipe a donc été exclu du tableau ci-dessous.

Tableau 10 : Types d'auditoire pour les événements de mobilisation des connaissances (n = 15)

Type d'auditoire	Équipes de recherche ayant indiqué ce type d'auditoire (n=15)	Nbre de mentions n° 1 (n=14)	Nbre de mentions n° 2 (n=14)	Nbre de mentions n° 3 (n=14)	Nbre de mentions parmi les 3 premiers(n=14)
Universitaires et autres experts	15	1	2	10	13
Étudiants : 1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e cycle	15				
Groupes communautaires	14	4	3		7
Professionnels/praticiens	14	4	2		6
Grand public	14		1		1
Média	14				
Public informé	13	1	1	2	4



Type d'auditoire	Équipes de recherche ayant indiqué ce type d'auditoire (n=15)	Nbre de mentions n° 1 (n=14)	Nbre de mentions n° 2 (n=14)	Nbre de mentions n° 3 (n=14)	Nbre de mentions parmi les 3 premiers(n=14)
Dirigeants communautaires	13	2	1		3
Gouvernement provincial	13				
Responsables de l'élaboration des politiques	12	2	2	2	6
Organisations sans but lucratif	12				
Décideurs	12				
Sociétés savantes (axées sur les disciplines)	11				
Communautés de chercheurs internationaux	10		1		1
Universités	10				
Gouvernement fédéral	10				
Administrateurs	7		1		1
Organisations internationales	6				
Bibliothèques, musées, archives	6				
Municipalités	6				
Secteur privé	5				
Syndicats	3				
Organes internationaux/ intergouvernementaux	2				
Gouvernements étrangers	2				

Les deux types d'auditoire les plus souvent mentionnés étaient *universitaires et autres experts* et *étudiants* : ils ont chacun été mentionnés par les 15 équipes de recherche. Il est cependant intéressant de noter que certains types d'auditoire souvent mentionnés par les équipes de recherche ont rarement été classés comme prioritaires. Par exemple, le type d'auditoire *étudiants* a été mentionné par 15 équipes de recherche, *médias* par 14 équipes et *gouvernement provincial* par 13 équipes, mais, aucune n'a classé ces auditoires parmi les trois premiers. Les types d'auditoire le plus souvent classés parmi les trois premiers (dernière colonne du tableau ci-dessus) étaient *universitaires et autres experts* (13 équipes sur les 14 qui ont donné un classement), *groupes communautaires*



(7 équipes), *professionnels/praticiens* (6 équipes) et *responsables de l'élaboration des politiques* (6 équipes).

4.5 Programme de recherche de l'ARUC

Une série de questions dans la section personnalisée du rapport d'étape demandaient aux équipes de recherche de donner des détails sur plusieurs points concernant le fonctionnement de l'ARUC. Par exemple, elles devaient fournir un aperçu des activités de recherche, le nom des membres de l'équipe, leurs affiliations et les activités de recherche qui leur étaient assignées et les résultats attendus ainsi que les dates d'échéance et les dépenses prévues. Étant donné que ces renseignements étaient très spécifiques à chaque programme de recherche ARUC, il n'était pas utile de les analyser ni de déterminer des thèmes.

4.6 Suivi du rendement et plans et activités d'évaluation

La dernière question de la section personnalisée du rapport d'étape, portait sur le suivi du rendement et les plans d'évaluation des équipes de recherche des ARUC. La plupart des équipes ont développé des indicateurs de rendement précis aux fins d'évaluation; ces indicateurs ont été classés en fonction de leur position dans le modèle logique global des ARUC (Kishchuk, 2003). Les résultats de cette analyse sont résumés dans le tableau suivant. Il faut noter que trois équipes de recherche des ARUC n'ont pas fourni de renseignements sur les indicateurs de rendement et les plans d'évaluation (dans deux cas, le rapport d'étape contenait uniquement les descriptions fournies dans la proposition initiale de l'ARUC, et dans un troisième cas, aucun renseignement n'a été fourni dans le rapport d'étape).

Tableau 11 : Analyse des intentions des équipes de recherche d'évaluer les indicateurs de rendement en fonction de leur position dans le modèle logique global des ARUC (n = 12)

Position dans le modèle logique global des ARUC	Nbre d'équipes de recherche
Extrants	
Formation/perfectionnement	10
Réalisation des travaux de recherche	9
Alliances entre universités et communautés	4
Mobilisation des connaissances (auditoire défini, etc.)	1
Résultats à court terme	
Résultats de la recherche : premiers rapports, etc., plus grande capacité à attirer des fonds supplémentaires	9
Résultats liés à la formation/au perfectionnement : p. ex., formation et employabilité rehaussées	4
Université : capacité accrue à répondre aux besoins de la communauté en matière de recherche	3
Communauté: renforcement des aptitudes à la prise de décisions et à la résolution de problèmes et mise en valeur de la recherche	4
Mobilisation des connaissances (auditoires à l'écoute, etc.)	0
Résultats à moyen terme	
Diffusion des résultats de la recherche	10
Transfert des connaissances pour le perfectionnement ou les changements de	6



Position dans le modèle logique global des ARUC	Nbre d'équipes de recherche
politique	
Enrichissement des méthodes de recherche et d'enseignement et des programmes d'études des universités	4
Amélioration des perspectives de carrière des participants	2
Capacité accrue des communautés et des universités à collaborer	1
Résultats à long terme	
Amélioration des interventions, des mesures, de la prestation des programmes et des politiques dans des domaines d'importance pour le développement social, culturel ou économique des communautés	4
Capacité accrue au Canada pour la recherche novatrice et souple	0

Il est possible que certaines équipes de recherche ARUC aient pu avoir des plans pour évaluer des indicateurs de rendement autres que ceux mentionnés dans leur rapport d'étape. Par exemple, certaines équipes ont davantage mis l'accent sur les plans visant à mesurer les résultats à court et à moyen terme, mais pouvaient avoir également des plans pour évaluer les extrants. De plus, les équipes de recherche ont accordé relativement peu d'intérêt à des étapes portant sur la mobilisation des connaissances dans leurs plans qui mettaient davantage l'accent sur l'évaluation du transfert des connaissances réel, un résultat à moyen terme.

Malgré les explications possibles indiquées ci-dessus, le tableau montre des écarts importants entre les équipes de recherche des ARUC pour ce qui est de leur intérêt relatif face à divers aspects du suivi du rendement et aux plans et activités d'évaluation. La plupart des équipes ont indiqué qu'elles avaient des plans pour surveiller la formation des étudiants, la réalisation des activités de recherche, les premiers résultats de la recherche (p. ex., nombre de rapports préparés) et la diffusion des résultats de la recherche (p. ex., publication d'articles et présentations des résultats). Un plus petit nombre d'équipes ont mentionné qu'elles avaient des plans pour faire le suivi des résultats liés au développement des compétences des communautés et des universités, au transfert des connaissances ou à l'incidence de la formation sur les étudiants.

Il faut noter que certaines variations dans l'orientation des programmes de recherche à l'égard du suivi du rendement et des activités d'évaluation étaient liées aux variations de la nature même des programmes de recherche. Par exemple, pour certaines équipes, il peut être difficile d'évaluer les résultats à moyen et à long terme comme le transfert des connaissances (pour le développement social, culturel et économique des communautés ou pour influencer les politiques) ainsi que l'amélioration des interventions, des mesures, de la prestation des programmes et des politiques. Par contre, pour les équipes de recherche qui ont directement travaillé avec les utilisateurs et consommateurs finaux de la recherche, cela aurait été plus facile (p. ex., une ARUC a travaillé directement avec des enseignants pour influencer leur méthode d'enseignement).

Toutefois, d'autres variations dans les réponses des équipes de recherche semblent refléter une différence d'orientation à l'égard du suivi du rendement et des activités d'évaluation. Par exemple, la plupart des équipes de recherche des ARUC devraient avoir la même capacité de suivre et d'évaluer la collaboration entre les universités et les communautés ou l'incidence de la formation sur l'éducation et l'employabilité des étudiants. Certaines équipes de recherche ont décrit leurs plans, tandis que d'autres ont mis davantage l'accent sur l'évaluation des activités de recherche.



Les exemples suivants sont tirés du rapport d'étape de deux équipes de recherche ARUC et décrivent la méthode qu'elles ont utilisée pour effectuer le suivi du rendement et l'évaluation. L'équipe de recherche 1 met l'accent sur les extrants et ne fournit aucune indication sur l'évaluation ou l'analyse; l'équipe de recherche 2 s'oriente dans une certaine mesure vers l'utilisation d'indicateurs et l'évaluation des extrants.

Équipe de recherche 1 :

Nous évaluerons le rendement associé aux deux processus ainsi que les incidences sur trois domaines :

- *Activités de recherche (p. ex., nombre de publications découlant des activités de l'ARUC)*
- *Engagement des partenaires (p. ex., nombre d'ententes officielles entre partenaires)*
- *Activités de formation (p. ex., nombre d'étudiants formés)*

Les données sur l'évaluation du rendement seront tirées d'un sondage annuel auprès des groupes intéressés, de groupes de discussion avec les professeurs d'université, les étudiants et les consommateurs, d'un examen des documents, de rapports d'étape mensuels et de bases de données.

Équipe de recherche 2 :

Quatre types d'activités prévues :

- 1) *Évaluation des activités sur place (p. ex., journées de sensibilisation, ateliers);*
- 2) *Évaluations internes, deux à trois fois par an, pour comparer les activités en cours/achevées avec les plans de travail et les objectifs. Quelques indicateurs : nombre de projets en cours, nombre de projets achevés, si objectifs atteints ou non;*
- 3) *Sondages dans chaque communauté, la première et la troisième année et à la fin du programme de l'ARUC. Mesurer [les changements dans la communauté liés au travail de l'ARUC];*
- 4) *Évaluation externe à la fin de la deuxième année.*

Quelques indicateurs de rendement globaux (non associés à des projets particuliers); degré de satisfaction exprimé par le comité consultatif; acceptation des documents/présentations lors de conférences etc; taux d'achèvement des projets; utilité des documents produits pour les besoins de la communauté; nombre d'étudiants associés aux projets; mesure dans laquelle les projets atteignent les objectifs de l'ARUC.

Bien que ces deux équipes de recherche aient utilisé deux méthodes différentes, elles ont toutes deux prévu d'évaluer les extrants et les intrants à différentes étapes et sections du modèle logique des ARUC.

4.7 Sommaire de l'analyse

Ce qui précède représentait une analyse des données tirées des rapports d'étape et des rapports de première année pour ce cycle des programmes de recherche des ARUC. La portée du rapport d'étape était plus large que celle du rapport de première année; le premier posait des questions sur les plans des équipes de recherche pour divers domaines d'activité, tandis que le second mettait l'accent sur les partenariats et la gouvernance. Certaines questions du rapport de première année permettaient de faire des comparaisons ou de mettre à jour les données contenues dans le rapport d'étape.

Les paragraphes suivants résument les conclusions de cette analyse, groupées selon les quatre thèmes du rapport d'étape. Les trois premiers thèmes sont étroitement liés aux sections du modèle logique ou du CGRR des ARUC; les commentaires suivants évaluent



donc également les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du programme des ARUC.

4.7.1 Collaboration entre les universités et les organismes communautaires

La majorité des équipes de recherche des ARUC semblaient avoir réussi à adopter une structure de gestion qui appuyait la participation des organismes partenaires au programme de recherche. Toutefois, pour plusieurs équipes, la structure de gestion semblait plus limitée, les données provenant du comité directeur étaient peu nombreuses ou inexistantes et, en conséquence, le niveau de participation des partenaires à la gestion de projet était faible.

Les deux tiers des équipes de recherche des ARUC ont indiqué qu'elles avaient des ententes écrites qui précisaient le fonctionnement du partenariat. Cependant, au moment de la préparation du rapport d'étape, seulement quatre de ces équipes avaient élaboré des protocoles complets. Certaines équipes prévoyaient établir d'autres ententes, mais un tiers d'entre elles n'avaient aucune entente ou n'avaient qu'un mandat et ne prévoyaient pas établir de protocoles. Cela est préoccupant, car l'expérience de deux équipes de recherche a montré que la rédaction d'une entente peut contribuer à éviter les conflits.

Environ la moitié des équipes de recherche, qui ont décrit la nature de la participation de leurs partenaires à la recherche, ont indiqué que ces derniers avaient entrepris des tâches de niveau supérieur, comme l'établissement des priorités ou la direction/co-direction du projet de recherche. D'autres équipes ont noté que leurs partenaires avaient participé à la collecte des données, et à la diffusion des résultats et qu'ils leur avaient fait des suggestions ou donné des conseils.

Le fait que la plupart des équipes de recherche des ARUC ne semblaient pas savoir de façon explicite si les objectifs des organismes partenaires étaient atteints par les équipes de recherche était préoccupant.

4.7.2 Éducation et employabilité des étudiants

Les 15 équipes de recherche des ARUC ont indiqué qu'elles prévoyaient faire participer environ 750 étudiants (rémunérés et non rémunérés) à diverses fonctions, soit une moyenne de 50 étudiants par programme de recherche, ainsi qu'environ 85 employés, soit une moyenne de 6 employés par programme de recherche. Les équipes de recherche ont mentionné une variété de méthodes grâce auxquelles elles espéraient favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants – le plus souvent en les faisant participer à la diffusion de la recherche ou en les plaçant sous la supervision directe ou étroite de conseillers. Bien que toutes les équipes de recherche aient indiqué que les étudiants étaient ciblés pour les activités de mobilisation des connaissances, aucune n'a précisé que ceux-ci formaient l'un de leurs trois auditoires prioritaires.

4.7.3 Mobilisation des connaissances

Les équipes de recherche ont décrit un large éventail de plans de mobilisation et de diffusion des connaissances, représentant la diversité des projets de recherche, destinés à des auditoires universitaires et non universitaires. Elles ont indiqué qu'elles organiseraient au total environ 400 événements destinés à des auditoires non universitaires et 250 événements destinés à des auditoires universitaires.

Toutes les équipes de recherche des ARUC, sauf une, ont indiqué que les *universitaires et autres experts* seraient le premier des trois auditoires prioritaires. Les autres auditoires que les équipes de recherche ont jugé hautement prioritaires étaient les *groupes communautaires* (indiqués par sept équipes), les *professionnels/praticiens* (indiqués par



six équipes) et les *responsables de l'élaboration des politiques* (indiqués par six équipes).

4.7.4 Suivi et évaluation du rendement

L'approche des équipes de recherche des ARUC à l'égard du suivi et de l'évaluation du rendement variait également; en fonction notamment de la nature des programmes de recherche. Des variations sous-jacentes dans l'orientation du suivi et de l'évaluation du rendement semblaient toutefois être présentes. Tandis que la plupart des équipes de recherche ont indiqué qu'elles feraient le suivi et l'évaluation de la création et de la diffusion des résultats de la recherche, relativement peu d'entre elles ont indiqué qu'elles avaient mis en place des plans pour faire le suivi et l'évaluation de la collaboration des universités et des communautés et du développement des compétences ou de l'influence de la formation sur l'éducation et l'employabilité des étudiants.

Cette analyse des rapports d'étape et des rapports de première année de ce cycle des programmes de recherche des ARUC a permis d'obtenir des données sur l'ensemble des ARUC qui seront utiles au CRSH. Mais comme les rapports ont été remplis différemment, il est difficile de comparer les programmes de recherche. Afin de produire un rapport ayant ce degré d'utilité, les outils de collecte de données devront être améliorés et le volume de renseignements demandés devra être comparé à la quantité de renseignements que le CRSH peut traiter de façon rapide et efficace.



5.0 Évaluation de la qualité

La *qualité* peut être définie comme étant le niveau auquel un produit satisfait aux besoins exposés ou implicites (Williams dans Mathison, 2004). De plus, l'*évaluation de la qualité* est un processus systématique qui peut fournir l'assurance qu'un produit répond aux exigences de qualité (besoins exposés ou implicites). Dans le cas des ARUC, une évaluation de la qualité des outils de communication doit permettre au personnel du CRSH de savoir dans quelle mesure il peut se fier aux données fournies par les équipes de recherche des ARUC sur leur efficacité ou l'atteinte des objectifs (objectifs de chaque programme de recherche et ceux de l'ensemble des ARUC), ainsi que sur leur efficacité ou la réussite de la gestion de la subvention de recherche.

Deux méthodes ont été utilisées pour évaluer la qualité des outils de collecte de données. La première était inductive : elle s'appuyait sur l'analyse des outils existants et des données qu'ils permettaient d'obtenir pour répondre à la question « *dans quelle mesure pouvons-nous nous fier aux données que nous avons recueillies?* ». La seconde était déductive : elle couvrait les sujets du CGRR des ARUC jusqu'aux outils utilisés pour recueillir des données précises. Dans cette méthode, la question suivante nous préoccupait : « *posons-nous les bonnes questions?* ».

5.1 Évaluation des outils de collecte de données et des données fournies par les ARUC

Un cadre d'évaluation de la qualité des données fournies par les ARUC a été élaboré. Il est constitué de plusieurs indicateurs permettant d'évaluer la qualité des outils de collecte de données. Ces indicateurs, énumérés ci-dessous, ont été améliorés en consultation avec le personnel du CRSH :

- **Validité** : la mesure dans laquelle chaque outil correspond aux concepts qu'il doit évaluer (adapté de Rossi et al, 1999);
- **Fiabilité** : la mesure dans laquelle chaque outil permet d'obtenir des réponses similaires à chaque fois qu'il est utilisé (à condition que la situation soit identique) (adapté de Rossi et al, 1999). Puisqu'il n'y a pas eu d'une utilisation répétée des mêmes outils, la fiabilité était largement interprétée comme étant la constance des réponses des équipes de recherche;
- **Pertinence** : la mesure dans laquelle chaque outil est associé au modèle logique du programme et permet de répondre aux questions portant sur les objectifs généraux du programme et le cadre d'évaluation;
- **Utilité** : la mesure dans laquelle chaque outil permet d'obtenir des données qui informent les auditoires concernés du CRSH et qui peuvent avoir une incidence bénéfique sur la gestion du programme (adapté de *Joint Standards*, 1994);
- **Valeur** : la valeur d'un outil de collecte de données, lorsque celui-ci est rempli, par rapport à son objectif (p. ex., fardeau de réponse par rapport à l'utilité).

Un système d'évaluation de la qualité à trois degrés a été utilisé :

- **Bon** : Aucun problème majeur;
- **Assez bon** : Quelques problèmes – p. ex., certaines équipes de recherche n'ont pas fourni les données demandées;
- **Médiocre** : Problèmes majeurs – p. ex., la plupart des équipes de recherche n'ont pas fourni les données demandées, certaines questions n'abordent pas clairement le sujet, certaines questions ne correspondent pas au modèle logique, certaines questions déjà posées dans des outils précédents n'ont pas permis d'obtenir des données supplémentaires ou différentes.



Le rapport à mi-parcours n'a pas encore été examiné et il n'est donc pas inclus dans cette analyse; cependant, les paragraphes suivants y font parfois référence en tenant compte de son utilisation prévue.

5.1.1 Évaluation de la qualité du rapport d'étape

Une évaluation de la qualité du rapport d'étape a été effectuée, en fonction de l'analyse expliquée plus haut, pour déterminer le niveau de confiance que le personnel du CRSH peut avoir à l'égard des renseignements fournis dans cet outil. Un système de classement simple a été utilisé (bon, assez bon et médiocre) pour déterminer la valeur relative de chaque indicateur et sujet. Les résultats de cette analyse figurent dans le tableau suivant (plus haut résultat possible = 1) :

Tableau 12 : Évaluation de la qualité du rapport d'étape

Sujet	Validité	Fiabilité	Pertinence	Utilité	Valeur	Qualité générale du sujet
Infrastructure/ gestion de projet	0,8	0,7	0,9	0,9	0,7	0,8
Formation et emploi des étudiants	0,9	0,8	0,9	0,9	0,6	0,8
Mobilisation des connaissances	0,8	0,7	0,8	0,7	0,4	0,7
Programme de recherche	SO.	1,0	0,7	1,0	1,0	0,9
Évaluation du rendement	0,3	0,8	0,3	0,7	0,3	0,5
Indicateur de qualité générale	0,7	0,8	0,7	0,8	0,6	0,7

De façon générale, le rapport d'étape fournit des renseignements utiles pouvant susciter un niveau de confiance modéré. Cependant, plusieurs questions ont été interprétées différemment (p. ex., structure de gestion), ont donné lieu à des réponses non concordantes (p. ex., plans pour intégrer les partenaires), peuvent ne pas avoir permis d'obtenir les renseignements requis dans le modèle logique (p. ex., intégration des membres d'équipe) ou peuvent ne pas avoir été associées au modèle logique (p. ex., plans d'évaluation du rendement), peuvent avoir fait l'objet d'une utilisation limitée par le personnel du CRSH (p. ex., plans pour la formation des étudiants) et peuvent avoir créé un fardeau pour les ARUC (p. ex., répétition de listes de noms et de qualifications pour illustrer un léger changement).

Il faut se rappeler que le rapport d'étape doit être rempli un mois après la réception de la subvention, ce qui donne peu de temps aux équipes de recherche pour démarrer. En réalité, la plupart des rapports d'étape ont été remis entre mars et novembre 2004; un rapport a été remis en mai 2005. Bien que le rapport d'étape puisse être un outil de gestion important pour le personnel du CRSH, il peut être amélioré de diverses façons et, comme nous le précisons ci-dessous, les liens avec le modèle logique peuvent être renforcés.



5.1.2 Évaluation de la qualité du rapport de première année

La qualité du rapport de première année a également été évaluée pour déterminer le niveau de confiance que le personnel du CRSH peut avoir à l'égard des renseignements fournis par cet outil. Un système de classement simple a été utilisé (bon, assez bon et médiocre) pour déterminer la valeur relative de chaque indicateur et sujet. Les résultats de cette analyse figurent dans le tableau suivant (plus haut résultat possible = 1) :

Tableau 13 : Évaluation de la qualité du rapport de première année

Sujet	Validité	Fiabilité	Pertinence	Utilité	Valeur	Qualité générale du sujet
Gouvernance et partenariats	0,7	0,7	0,9	0,9	0,4	0,7
Indicateur de qualité générale	0,7	0,7	0,9	0,9	0,4	0,7

Le rapport de première année tente d'aborder un élément de risque identifié dans les ARUC, à savoir la gouvernance et la gestion des partenariats, et les renseignements fournis devraient fournir un niveau de confiance modéré. Cependant, plusieurs questions ont été interprétées différemment (p. ex., comment les fonds ont été partagés/administrés), ont donné lieu à des réponses non concordantes (p. ex., participation aux activités de recherche des organismes partenaires), peuvent ne pas avoir permis d'obtenir les renseignements requis dans le modèle logique (p. ex., le nombre de partenaires ne permet pas d'évaluer la collaboration), peuvent ne pas correspondre aux renseignements requis par le personnel du CRSH (p. ex., comment les objectifs des partenaires seront atteints par l'équipe de recherche) et peuvent avoir créé un fardeau pour les ARUC (p. ex., plusieurs questions étaient similaires à celles du rapport d'étape).

Le fait que ce rapport ne porte que sur un seul sujet tend à indiquer qu'il n'est pas utile de continuer à l'utiliser, étant donné le volume limité de données nouvelles qu'il permet d'obtenir.

5.2.1 Sections du CGRR et outils de collecte de données connexes

Une analyse a également été effectuée pour associer les sections du CGRR aux outils de collecte de données actuels. Étant donné que les données analysées dans le présent rapport provenaient de chaque programme de recherche des ARUC, seules les données liées aux universités et aux organismes partenaires ont été incluses. Un échéancier permet de préciser les attentes en matière de disponibilité des données. Il est évident que chaque programme de recherche des ARUC est unique, mais on prévoit le déroulement suivant dans le cadre du calendrier de financement global :

- Intrants – moment où les fonds ont été reçus (année 0)
- Activités – pendant la période de subvention (années 0 à 5)
- Extrants – pendant la période de subvention, avec un accent sur les premières années (années 1 à 3, 4 et 5)
- Résultats à court terme – à la fin de la période de subvention (années 3 à 5)
- Résultats à moyen terme – après l'ARUC (années 6 à 10)
- Résultats à long terme – non inclus dans cette analyse

Le CGRR des ARUC et les directives et procédures concernant les rapports ont été passés en revue pour déterminer les principaux sujets par rapport aux sujets figurant



dans le modèle logique. Les outils de collecte de donnée ont été analysés en tenant compte de cette structure et chaque outil a été adapté en fonction des sujets sur lesquels il portait. En outre, les éléments de risque identifiés dans le CGRR ont été indiqués. Enfin, en nous appuyant sur l'évaluation de la qualité mentionnée plus haut, nous avons fait ressortir les instances où la collecte de données était jugée inadéquate.

Cette analyse révèle des lacunes et des chevauchements dans le système de rapports, ainsi que certains problèmes d'échéancier.

5.2.2 Lacunes entre le modèle logique et le système de rapports

Le suivi des liens avec le modèle logique des ARUC, des intrants aux extrants, a révélé certaines lacunes, notamment :

Intrants :

- Développement des compétences pour les universités et les partenaires communautaires – quelles sont les attentes du CRSH quant à la façon dont les partenaires appuieront ces activités?
- Formation et perfectionnement pour les universités et les partenaires communautaires – on s'attend à ce que les équipes de recherche des ARUC créent des liens avec le programme d'études et d'enseignement, mais cela n'est pas bien articulé; aucune indication n'est donnée aux organismes communautaires sur la façon dont ils appuieront la formation et le perfectionnement.

Activités :

- Les activités de recherche financées de chaque ARUC constituent l'essentiel de l'évaluation, mais la section personnalisée du rapport d'étape est tellement ouverte qu'il est difficile d'en faire une analyse.
- Les activités de développement des compétences prévues pour les deux partenaires, à l'exception d'une entente de partenariat, ne sont pas déterminées.
- Les activités de formation et de perfectionnement prévues pour les deux partenaires, à l'exception du recrutement, ne sont pas déterminées.
- L'évaluation du rendement, bien que prévue, n'est pas claire dans le modèle logique, sauf à l'échelle du CRSH.

Extrants :

- La réussite du projet de recherche des ARUC est définie comme un élément de risque; toutefois le rapport à mi-parcours personnalisé produira probablement des résultats similaires à ceux du rapport d'étape, qui sous leur forme actuelle sont difficiles à analyser.
- La présence ou l'absence d'une entente de partenariat écrite est notée, mais la gestion du partenariat implique bien plus en termes de communication continue et de travail d'équipe. L'information obtenue ne permet pas de répondre à un grand nombre de questions potentielles sur les partenariats.
- La capacité de déterminer les besoins en recherche de la communauté et d'y répondre est un objectif important, mais les équipes ont mal répondu ou n'ont pas répondu à la question du rapport de première année.
- L'information sur la formation des étudiants en ce qui concerne le programme de recherche des ARUC pourrait être plus précise; le niveau réel de participation des étudiants n'est pas mentionné.



- La formation du personnel, ainsi que l'acquisition de compétences et d'une expérience par la participation aux activités de recherche ne sont traitées dans aucun outil.
- Les types d'événements de mobilisation des connaissances peuvent avoir été interprétés de différentes façons et toute l'attention peut avoir été accordée aux « événements », ce qui exclut les autres activités de mobilisation des connaissances.
- L'aptitude de la communauté à améliorer sa capacité de définition de la recherche est mal décrite dans le rapport de première année et l'information obtenue est limitée.
- Les attentes pour les extraits de l'évaluation du rendement ne sont pas clairement définies et l'information fournie dans le rapport d'étape est insuffisante ou inexistante.

Résultats à court terme :

- Les cadres conceptuels, les méthodologies et/ou les rapports sur les premiers résultats de recherche ne sont pas abordés.
- La capacité d'attirer des fonds supplémentaires n'est pas abordée.
- La capacité de répondre aux questions de recherche centrées sur la communauté est abordée, mais l'information est semblable à celle qui figure dans le rapport d'étape, déjà jugée insuffisante.
- La formation et l'employabilité améliorées des diplômés ne sont pas directement abordées.
- Les prévisions quant à la participation continue à la recherche des partenaires après la période de subvention du projet ne sont pas abordées.
- L'incidence de la recherche sur les programmes d'études et l'enseignement est abordée dans le rapport à mi-parcours, mais n'est pas clairement expliquée.
- La capacité de prise de décision renforcée des communautés est abordée de façon superficielle dans le rapport à mi-parcours.

5.2.3 Chevauchement d'information dans le modèle logique et les rapports

Un certain nombre de sujets sont traités plusieurs fois dans les outils de collecte de données des ARUC. Bien que le but était de faire le suivi des changements au fil du temps, l'information nouvelle est limitée. Ces sujets sont :

Extraits :

- Structure de gouvernance – participation, mandat et responsabilités des membres de l'équipe
- Formation et perfectionnement – noms et responsabilités des étudiants et chercheurs postdoctoraux
- Activités de formation des étudiants
- Recrutement du personnel – rôles et responsabilités
- Auditoires prévus

Plusieurs de ces sujets sont à nouveau traités dans le rapport financier annuel et le rapport final de recherche.



5.2.4 Solutions possibles

Bien que l'analyse des données du rapport d'étape et du rapport de première année ait fourni des renseignements utiles sur les ARUC, l'évaluation de la conception de la recherche pourrait être améliorée à bien des égards. Les difficultés éprouvées lors de l'analyse des résultats suggèrent également que des changements à la procédure d'évaluation de la collecte des données sont justifiés. Ces commentaires reflètent le point de vue particulier des évaluateurs ayant préparé le présent sommaire et sont formulés pour que le personnel du CRSH en prenne connaissance et donne son avis.

1. *Simplification du modèle logique*

En particulier, le modèle logique des ARUC, bien qu'intrinsèquement précis, est trop complexe dans sa forme actuelle. Il représente simultanément les intrants, les activités, les extrants et les résultats de trois acteurs – l'ensemble du programme des ARUC du CRSH; les chercheurs, le personnel et les étudiants universitaires et les partenaires, le personnel et les membres de la communauté. Il tient également compte de deux niveaux de fonctionnement simultanés – l'ensemble du programme des ARUC du CRSH et chaque programme de recherche financé des ARUC.

Sans que les concepts représentés ne soient modifiés de façon importante le modèle logique des ARUC pourrait être divisé en une série de modèles logiques simples et liés entre eux :

- Modèle logique des ARUC 1 : modèle logique global des ARUC représentant les responsabilités du CRSH;
- Modèle logique des ARUC 2 : modèle logique général pour les programmes de recherche des ARUC représentant les responsabilités prévues de l'université et de la communauté;
- Modèle logique des ARUC 3.1-3.15 : modèle logique du programme de recherche de l'ARUC préparé par chaque équipe de recherche à l'aide d'un modèle standard simple.

Un modèle standard contenant des intrants similaires, des attentes similaires pour les activités et les extrants et des résultats à moyen terme et à long terme communs permettrait d'obtenir le niveau de focalisation requis pour une collecte de données éventuelle et leur présentation dans un rapport semblable au présent document.

2. *Création d'un tableau de collecte de données et d'un système de codage*

Il n'existe actuellement aucun système de codage permettant de relier les sujets du modèle logique au cadre d'évaluation fourni dans le CGRR ou aux questions des outils d'évaluation. Ce défaut de conception est la cause des lacunes et des chevauchements indiqués plus haut. Dans certains cas, aucune donnée n'est recueillie, ou les questions du sondage ne portent pas sur les principaux sujets, souvent dans des domaines où un risque a déjà été identifié. Dans d'autres cas, des questions similaires sont posées plusieurs fois dans les différents outils de communication, mais fournissent une quantité limitée de nouvelles données. Un tableau de collecte de données jumelé à un système de codage relié aux modèles logiques simplifiés résoudrait le problème.

3. *Simplification de l'échéancier et de l'objectif des outils*

Il n'est pas possible de recueillir des données sur tous les sujets d'intérêt pour les ARUC; toutefois, il est essentiel de mettre l'accent sur les sujets les plus cruciaux. Il est suggéré que les sujets de chaque outil de collecte de données reflètent mieux le niveau de développement de chaque programme de recherche des ARUC. Par exemple, si l'échéancier indiqué plus haut était utilisé, le système suivant de collecte de données pourrait s'appliquer :



Tableau 14 : Système de collecte de données et échéancier suggérés pour les ARUC

Étape de développement du projet	Sujets du CGRR	Échéancier	Outil	Objet
Planification	Recherche proposée, incluant les intrants du CGRR	Avant le début du programme	Lettre d'intention Demande détaillée	Définir la portée du programme de recherche
Démarrage	Premières activités, accent sur la planification	Fin du 6 ^e mois	Rapport d'étape incluant le modèle logique du programme de l'ARUC et le plan d'évaluation	Confirmer que l'équipe de recherche de l'ARUC possède des capacités de gestion adéquates
Mise en place	Toutes les activités du projet et premiers extrants	Fin du 30 ^e mois	Rapport à mi-parcours	Confirmer que les activités de l'ARUC permettront d'atteindre les objectifs Fournir des données pour la visite à mi-parcours
Achèvement	Accent sur les derniers extrants et les résultats à court terme	Fin du 66 ^e mois	Rapport final de recherche avec compte rendu structuré de l'atteinte des objectifs	Confirmer l'achèvement du programme de recherche
Suivi	Accent sur les résultats à moyen terme	Fin du 96 ^e mois	Rapport de réflexion avec commentaires structurés sur les leçons apprises et les réalisations	Confirmer la valeur du programme de recherche par rapport aux objectifs globaux du programme des ARUC

L'utilisation d'une approche mieux ciblée et plus adéquate du point de vue du développement pour la collecte de données permettrait d'obtenir des données de meilleure qualité et plus utiles pour le personnel du CRSH. Cette approche regrouperait le rapport d'étape et le rapport de première année et se concentrerait sur les activités de démarrage. Cette analyse nous a permis d'apprendre que trop de renseignements étaient demandés trop tôt dans le rapport d'étape et pas assez dans le rapport de première année, d'où une information de qualité acceptable seulement.

La nature variable des rapports, en termes de validité et de fiabilité, suggère qu'un travail supplémentaire est requis pour faire le pré-test des outils de collecte de données des ARUC et leur analyse. Le décalage d'un an entre la réception des rapports d'étapes et leur analyse suggère également que leur utilité actuelle est limitée. En outre, la remise du rapport d'étape après un mois semble survenir trop tôt dans l'avancement du programme de recherche pour pouvoir fournir suffisamment de renseignements et il serait plus utile pour chaque ARUC et le personnel du CRSH de faire rapport sur les activités de démarrage plutôt que sur les plans de démarrage.

Le rapport à mi-parcours devrait être restructuré pour qu'il corresponde à l'objectif simplifié suggéré dans le tableau ci-dessus et devrait être mis en place dès que possible



pour appuyer les visites à venir. On devrait envisager l'ajout d'une annexe structurée mais personnalisée au rapport final de recherche. Enfin, on devrait prendre en considération le tableau d'ensemble en exigeant un suivi. D'autres discussions sont nécessaires pour déterminer la forme de cet outil supplémentaire et les mesures incitatives nécessaires à sa mise en place, mais sa valeur en ce qui a trait à l'obtention de données sur les objectifs du CRSH est évidente.

